

*Résolu:* Que cette Commission regrette de ne pouvoir rien faire à ce sujet.

5.—Soumise une communication de MM. Willis & Cie, Limitée, au sujet du règlement No 399, imposant une taxe sur les colporteurs.

*Résolu:* De renvoyer cette communication au Surintendant du Département des Licences.

6.—Soumis certains comptes en rapport avec les amendements à la charte de la Cité, à savoir.

Château Frontenac . . . . .	\$1,083.50
St-Georges Legendre . . . . .	25.00
Art. Dionne . . . . .	125.00
Greffier du Conseil Législatif . . . . .	39.20
C. Lindsay . . . . .	50.00
Chs. G. Delagrave . . . . .	50.00
Chs. Lanctot . . . . .	1,000.00
A. Fréchette . . . . .	25.00

*Résolu:* De demander un crédit supplémentaire afin de payer ces comptes.

7.—MM. les échevins L. A. Lapointe et Garceau portent à la connaissance des membres de cette Commission que la Compagnie de chemin de fer Pacifique Canadien est en

*Resolved:* That this Committee regret that they are unable to do anything in this connection.

5.—Submitted a communication from Messrs Willis & Co., Limited, anent by-law No 399, imposing a tax upon peddlers.

*Resolved:* That the said communication be referred to the Superintendent of Licenses.

6.—Submitted certain accounts in connection with the amendments to the City Charter, to wit:

Château Frontenac . . . . .	\$1,083.50
St-Georges Legendre . . . . .	25.00
Art. Dionne . . . . .	125.00
Clerk of the Legislative Council . . . . .	39.20
C. Lindsay . . . . .	50.00
Chs. G. Delagrave . . . . .	50.00
Chs. Lanctot . . . . .	1,000.00
A. Fréchette . . . . .	25.00

*Resolved:* To ask for a supplementary appropriation to pay said accounts.

7.—Ald L. A. Lapointe and Garceau informed the members of the Committee that the Canadian Pacific Railway

**SOUSSIONS POUR LE CHARBON—TENDERS FOR COAL**

**Tableau Comparatif des Prix—Tabulated Statement of Prices**

DESCRIPTION	Quantité Probable Tonnes — Probable Quantity Tons	Romuald Richardson	Cie de Produits de Mines et M'f'rs	L. Cohen & Son	William Vipond	Trudel & Graham	Lackawanna Coal Co.	The Merchants Coal Co.	W. Lamarre & Cie	T. F. Moore & Co.	E. Lemire	Alp. Poupart
<b>CHARBON BITUMINEUX</b>												
Tout venant, à la Carrière, à Outremont, à être livré sur demande par 50 tonnes, par tonne de 2000 livres . . . . .	500			5.00			Yatesboro 4.60			Old Sydney 4.70	Dominion 4.70	
Tout venant, aux cours de la rue du Grand Tronc, de l'Ave. DeLorimier, et de la rue de Fleurimont, et aux pompes d'égout des rues Craig et Mill, par tonne de 2000 livres . . . . .	250			5.00			4.40			4.25	4.40	
Tout venant, à la Pompe d'égout du Quartier Laurier, par tonne de 2000 livres . . . . .	75			5.00			4.60			4.70	4.40	
<b>CHARBON DE FORGE</b>												
Aux cours de l'ave. DeLorimier, et des rues du Grand Tronc et de Fleurimont et à la station des pompes du bas niveau, par tonne de 2000 livres . . . . .	100			6.00		Scranton	George Creek 5.25			George Creek 5.35	George Creek 6.25	
A la Carrière, à Outremont, par tonne de 2000 livres . . . . .	20			6.00		Scranton	5.25			5.85	6.50	
<b>CHARBON ANTHRACITE AMERICAIN</b>												
A être livré à n'importe quel endroit de la Ville, et suivant les commandes qui seront faites par les différents départements.							Lehigh Valley	Lehigh Valley	Scranton or L. V.	Scranton D. L. & W. Co.	Scranton	Lackawanna & L. V.
Grosneur Stove, à être livré sur demande, à n'importe quel point de la Cité, par tonne de 2000 livres . . . . .	500	6.75 for 150 tons	1/2 of the Quantity 6.75	6.75	6.75		6.75	6.75	7.00 for 100 tons	6.48	6.75	
Grosneur Furnace, à être livré sur demande, à n'importe quel point de la Cité, par tonne de 2000 livres . . . . .	1700	6.40 " 350	6.50	6.50	6.50	6.50	6.50	6.50	6.75 " 200	6.23	6.50	
Grosneur Egg, à être livré sur demande, à n'importe quel point de la Cité, par tonne de 2000 livres . . . . .	1700	6.70 " 300	6.75	6.75	6.75	6.75	6.75	6.75	7.00 " 200	6.48	6.75	7.00
Grosneur Chestnut, à être livré sur demande, à n'importe quel point de la Cité, par tonne de 2000 livres . . . . .	10		6.75	6.75	6.75		6.75	6.75		6.48	6.75	
Grosneur Pea, à être livré sur demande, à n'importe quel point de la Cité, par tonne de 2000 livres . . . . .	100		4.95	5.00	4.75		4.80	5.00			5.00	